

**PROCES-VERBAL**  
**du CONSEIL D'ECOLE de Candé-sur-Beuvron**  
**Ecole primaire Alfred Thorel**  
**14 juin 2019**  
*(18h00 / 18h50)*

**Étaient présents à la réunion** :

Qualité / fonction
5 représentants des parents d'élèves de l'école.
M. le maire de de <i>Candé/Beuvron</i> . Mme la secrétaire du service scolaire.
6 enseignants de l'école primaire de <i>Candé/Beuvron</i> .

**Étaient excusées** :

Qualité / fonction
M. l'I.E.N. de la circonscription de Blois V
2 représentants des parents d'élèves.
Mme la psychologue scolaire du RASED de secteur

**Ordre du jour** :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 13 mars 2019.
- 2/ Présentation de la nouvelle équipe pédagogique (Année scolaire 2019/2020).
- 3/ Prévision des effectifs pour la rentrée 2019 et organisation pédagogique envisagée.
- 4/ Année scolaire 2018/2019 : bilan des projets et actions réalisés lors de l'année scolaire.
- 5/ Présentation du permis des "Petits Loups" pour les grandes sections de la maternelle.
- 6/ Fournitures scolaires (Rentrée 2019).

## **Décisions :**

### **Point n°1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 13 mars 2019.**

Aucune objection n'est émise sur le procès-verbal de la réunion du 13 mars 2019.

### **Point n°2 : Présentation de la nouvelle équipe pédagogique (Année scolaire 2019/2020).**

A la date du 14 juin, l'équipe enseignante est stable pour l'année scolaire 2019/2020.

L'enseignante de la classe de GS travaillera à temps plein, et la personne assurant la décharge de direction n'est pas connue à ce jour ; peut être sera-t-elle nommée le 18 juin, jour de parution du mouvement des enseignants du 1er degré ?

### **Point n°3 : Effectifs prévus pour la rentrée 2019.**

La répartition envisagée à la rentrée de septembre 2019 des 118 élèves prévus est présentée.

<i>Classe</i>	<b>PS/MS</b>	<b>PS/GS</b>	<b>CP</b>	<b>CE1/CE2</b>	<b>CM1/CM2</b>
<i>PS</i>	11	10			
<i>MS</i>	11				
<i>GS</i>		15			
<i>CP</i>			21		
<i>CE1</i>				8	
<i>CE2</i>				16	
<i>CM1</i>					13
<i>CM2</i>					13
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>26</b>

La liste nominative des classes de PS/MS et PS/GS sera affichée sur le panneau devant l'école le 30 août prochain. Aucun élève de TPS ne sera admis à l'école au cours de l'année scolaire 2019/2020.

Il est rappelé qu'un enseignement à l'attention des enfants nés en 2016 est obligatoire à partir de la prochaine rentrée scolaire. Le respect du calendrier scolaire est donc d'autant plus important.

### **Point n°4 : Année scolaire 2018/2019 : bilan des projets et actions réalisés lors de l'année scolaire.**

- Élèves de PS-MS-GS :
  - Semaine du goût (8/12 octobre 2018).
  - Travail sur les saisons (Sciences & Arts visuels) : à chaque saison, les élèves ont effectué une sortie pour observer la nature.
  - Les élèves de l'école maternelle (et de la classe de CP/CE1 & CE2/CM1) ont assisté au spectacle « Gaïa » par la compagnie « Axe Cirque » le 10 décembre 2018.
  - GS : projet « Théâtre ». Des saynètes ont été travaillées et apprises en classe.

- GS : lors de la longue dernière période de l'année scolaire, des entraînements de vélo sont effectués afin de préparer les élèves à une sortie à Chaumont/Loire (aller/retour par le circuit de *La Loire à vélo*) le 24 juin. Les élèves pique-niqueront au camping de Chaumont/Loire.
  
- Classe de CP/CE1 :
  - Participation de la classe à un projet « Contes » en partenariat avec le Salon du Livre de Saint-Gervais-La-Forêt. Une rencontre avec un auteur-illustrateur, a eu lieu le 15 mars 2019 en classe ; il a pu échanger avec les élèves, dessiner devant eux et dédicacer ses ouvrages.
  - Travail avec Val-Eco : intervention d'une animatrice en classe sur le thème du tri des déchets et du compostage en début d'année scolaire.
  - Participation au concours mathématique « Koala ». Les élèves de CE1 connaissaient déjà le principe puisqu'ils ont participé à la session 2018 alors qu'ils étaient en CP ; il s'agissait par contre d'une découverte pour les CP. Le concours ne produisait pas de classement et chaque élève a reçu un cadeau pour sa participation.
  - Les élèves de la classe de CP/CE1 (et des deux classes de l'école maternelle, et de CE2/CM1) ont assisté au spectacle « Gaïa » par la compagnie « Axe Cirque » le 10 décembre 2018.
  - Deux ateliers « sciences » (mélanges et solutions ; électricité) avec l'intervention d'une mère d'élève et professeur de physique/chimie ont eu lieu. L'enseignante de la classe de CP/CE1 remercie cette mère d'élève pour son investissement et le prêt de matériel pour effectuer les ateliers.
  
- Classe de CE2/CM1 :
  - Travail avec Val-Eco : intervention d'une animatrice en classe le thème du tri des déchets.
  - Les élèves de la classe de CE2/CM1 (et des deux classes de l'école maternelle, et de CP/CE1) ont assisté au spectacle « Gaïa » par la compagnie « Axe Cirque » le 10 décembre 2018. Une lettre a aussi été produite à l'attention du maire de LES MONTILS pour solliciter l'utilisation de la salle Bel Air pour ce spectacle (réponse positive de M. le maire).
  - Correspondance scolaire avec une classe de CE2/CM1 de l'école de LA FERTÉ BEAUHARNAIS : un travail sur la lettre et le portrait ont été effectués. Une rencontre finale a eu lieu le 24 mai 2019.
  - Projet « Cirque » (juin 2019). L'enseignante précise qu'elle a travaillé le thème du cirque en littérature, musique et arts visuels. Des lettres ont aussi été produites à l'attention du Conseil Départemental et de la DRAC pour obtenir une subvention ; une réponse négative a été reçu du Conseil Départemental, et pas de réponse de la DRAC.
  
- Classe de CM2 :
  - Participation des élèves à une animation « Risque d'inondation » avec l'Observatoire Loire de Blois (Sensibiliser les élèves et ainsi rétablir la culture du risque d'inondation) en janvier 2019.
  - Participation des élèves à une journée sur le thème du cycliste au CDER de Blois en mars 2019.
  - Projet « Journal de classe » ; rédaction d'un journal de classe, et notamment d'articles relatifs à la journée d'immersion effectuée au collège de Veuzain/Loire le 7 juin.

- Sortie scolaire à Tours le 4 juillet (Visite-atelier au Musée des beaux Arts, visite libre de la cathédrale, et des locaux de TV Tours et de La Nouvelle République).
- École :
  - Projet « Cirque » : un cirque s'installera sur la commune du 17 au 21 juin 2019. Les élèves de l'école effectueront des ateliers de pratique de diverses activités circassiennes et un spectacle final sera donné le vendredi 21 juin 2019, à partir de 18h00.
  - Organisation du Conseil des délégués initié en 2016/2017 pour les périodes 3 à 5 de l'année scolaire qui s'achève. L'enseignant de la classe de CM2 remercie M. le maire pour son implication ; en effet, chaque compte-rendu est adressé à la mairie et des réponses sont données aux doléances des élèves (Bancs sous le préau, marquages au sol et panier de basket dans la cour, dévidoirs de papier dans les toilettes).
  - Le thème général de travail retenu pour l'année scolaire 2019/2020 est « le conte ».

#### **Point n°5 : Présentation du permis des "Petits Loups" pour les grandes sections de la maternelle.**

Le permis des « Petits Loups » est présenté. Il concerne les élèves de GS, pendant les temps péri-scolaires, et reprend le principe du permis à points utilisés pour les élèves de l'école élémentaire. Le permis des « Petits Loups » est une version simplifiée et adaptée aux élèves de GS du permis des CP/CM2.

A des vignettes de couleur (jaune, orange, rouge) correspond une hiérarchisation des « bêtises » observables. Il est possible d'annuler le « loup de couleur » avec un « loup vert » au bout d'un certain temps.

Les « bêtises » sanctionnables sont présentées, et les représentants des parents d'élèves donnent leur accord à la mise en place du dispositif à partir du 17 juin 2019 pour les élèves de GS actuels, et pour les futurs élèves de GS à partir de septembre prochain.

#### **Point n°6 : Fournitures scolaires (Rentrée 2019).**

La très grande majorité des fournitures scolaires utilisées par les élèves de l'école primaire est financée par la municipalité de Candé-sur-Beuvron.

Cependant, comme les années précédentes, quelques fournitures seront demandées aux familles pour un coût modeste, ce afin que les élèves disposent de matériels personnels et accordent le même respect au matériel fourni par l'école ou la famille. Les listes de fournitures à l'attention des élèves de GS, CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 seront transmises aux familles par les cahiers de liaison fin juin ou début juillet 2019 et par l'intermédiaire du site Internet de l'école.

Pour les élèves de maternelle, la liste pour les futurs MS est transmise dans les cahiers de liaison des PS actuels, et la liste pour les PS est donnée lors de l'admission (et est en ligne sur le site Internet de l'école).

**Le directeur**